

Journal communal d'information
édité par la Municipalité du
Mont-sur-Lausanne

Responsable:
M. D. Grosclaude, syndic

Rédaction:
Greffe municipal

Impression:
J.-P. Hauswirth, Le Mont



AUX 4 COINS DU MONT

Billet du syndic

Location de bâtiments communaux

Depuis de nombreuses années, la Commune loue à des particuliers et à des sociétés, la grande salle et la cantine du Châtaignier. Cela permet d'organiser des Fêtes de famille ou des soirées d'entreprise. Pendant longtemps, il n'y a jamais eu de problème, car ces locataires occasionnels restituaient les locaux propres et en bon état et ne perturbaient pas la tranquillité des montains et des montaines.

Hélas les temps changent. Nous constatons, depuis deux ou trois ans, que certains locataires restituent des locaux sales, que souvent ils n'en prennent pas soin, ni du matériel mis à leur disposition ou qu'ils sont particulièrement bruyants.

C'est ainsi que l'année dernière, la Municipalité a reçu plusieurs plaintes d'habitants du Petit-Mont au sujet du comportement de certains locataires de la grande salle. Une fois, il a même fallu faire appel à des renforts de la Gendarmerie et de la Police municipale de Lausanne pour faire évacuer la grande salle au petit matin, tellement ses occupants étaient bruyants et agressifs.

Face à de tels débordements, la Municipalité a décidé d'exiger de toute personne ou Société désireuse de louer ces locaux de faire une demande écrite, signée de la personne prenant la responsabilité du bon déroulement de la manifestation envisagée, et s'engageant, outre le dépôt d'une caution, de les restituer ainsi que le matériel, propres et en bon état. C'est seulement après examen de ces demandes écrites, que la Municipalité décide de louer ou non les locaux demandés. Il est regrettable d'avoir dû prendre de telles dispositions, mais elles sont nécessaires, afin de ménager les bâtiments communaux et de préserver la tranquillité des habitants de la Commune, en particulier ceux du Petit-Mont. En conséquence,

les personnes qui désirent louer les locaux de la grande salle ou de la cantine du Châtaignier, doivent dorénavant adresser leur demande suffisamment tôt pour être certaines de les obtenir.

Plans de quartier

Un arrêt du Tribunal fédéral du 1^{er} février 2001 a eu pour conséquence que le Syndicat qui pilote le remaniement parcellaire, mis en route en 1982, a l'obligation d'étudier et de faire légaliser 11 plans de quartier, situés dans le périmètre à remanier. Ces études sont actuellement en cours, elles sont menées par nos Services communaux et des mandataires privés. Elles sont entièrement financées par le Syndicat. En parallèle à ces études, il faut mettre au point des avant-projets d'équipements collectifs tels les égouts, les adductions d'eau et d'énergie, ainsi que les dévestitures et les aménagements paysagers. De son côté, la Municipalité a demandé aux TL de lui présenter des propositions de développement des dessertes de la Commune qui pourraient être progressivement réalisées, au fur et à mesure de la mise en exploitation de ces différents plans de quartier.

Deux autres études de plan de quartier dans le périmètre du Pôle de développement 7a, sont également en cours. Ce Pôle intéresse les communes de Lausanne, de Romanel et la nôtre. Il englobe les terrains des Jardins familiaux au Sud de l'autoroute, ceux du Marais sous les lignes à haute tension, pratiquement jusqu'à la hauteur du Stand de Vernand. Ces études sont financées par les trois communes membres du Pôle, qui ont constitué une Association.

Un autre plan de quartier, au Sud de l'Autoroute et à l'Est du chemin du Rionzi est actuellement étudié par des promoteurs qui souhaitent mettre en valeur cette zone mixte d'artisanat et d'habitation. De son côté, l'Association La Paix du Soir est sur le point de soumettre à l'examen préalable, un plan de quartier lui permettant de construire un nouvel établissement médico-social qui

a fait l'objet d'un concours d'architecture en 2001-2002.

Une partie de ces 15 plans de quartier seront soumis à l'enquête publique durant l'année qui débute, puis devront être acceptés par le Conseil communal avant que le Département compétent les ratifie pour qu'ils soient définitivement légalisés.

Daniel Grosclaude

Reflets du Législatif

Fin 2003, le Conseil communal a siégé par deux fois, respectivement le 24 novembre et 15 décembre, sous la présidence de M. Gérard MOJON et en présence de la Municipalité emmenée par notre Syndic, M. Daniel GROSCLAUDE.

Séance du 24 novembre 2003

En début de séance, le Conseil communal procède à l'assermentation de M. Alexandre CEVEY, appelé à succéder à M. Bernard CHABLOZ, élu à la Municipalité.

Collecteur « Champ des Merles »

Après audition des rapports de la Commission des Finances et de la Commission ad hoc désignée pour examiner cette affaire, le Conseil communal, unanime, décide d'accorder à la Municipalité l'autorisation d'entreprendre les travaux de construction d'un collecteur séparatif en bordure de la route de la Clochette, entre le chemin de la Roche et la route de Sauvabelin et de lui attribuer, pour ce faire, un crédit HT de **Fr. 310'000.-**.

Parking de Crétaison

Suivant les recommandations de la Commission des Finances et de la Commission ad hoc, c'est à une très large majorité que le Conseil adopte le projet de couverture et fermeture de l'accès piétons du parking cité en titre en autorisant la Municipalité à entreprendre les travaux et en lui accordant un crédit de **Fr. 93'000.-**.

Arrêté d'imposition pour l'année 2004

A une large majorité le Conseil communal accepte l'Arrêté d'imposition pour l'année 2004, tel que présenté par la Municipalité, fixant le taux d'imposition communal à 65 %, de même que les taxes découlant du Règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux.

Pétitions demandant une étude visant à préciser l'art. 20 du Règlement des constructions

Après avoir pris connaissance du rapport établi par la Commission ad hoc désignée pour examiner cet objet, c'est également à une très large majorité que le Conseil décide de ne pas donner suite aux pétitions, de ne pas modifier l'article 20 du règlement communal sur les constructions et l'aménagement du territoire et donc d'ordonner le classement de ces deux pétitions en refusant de les prendre en considération, conformément à l'article 79 du Règlement du Conseil communal.

Demandes de naturalisation

Consécutivement à la lecture du rapport rédigé par la Commission des naturalisations, le Conseil accorde la bourgeoisie de la Commune du Mont-sur-Lausanne à :

- M^{me} et M. Carmela et Carmelo MONTALTO, d'origine italienne;
- M. Sylvain PRUVOT, d'origine française;
- M^{me} Micheline MERLIN, d'origine française.

Elections complémentaires au Bureau du Conseil communal

Lors de cette séance, le Conseil élit M. Jacques MARCHAND en qualité de 1^{er} vice-président du Conseil et M. Daniel BESSON, en celle de second vice-président.

Communication de la Municipalité

Tapage nocturne

M. André GUEX, Municipal, observe qu'il n'est pas judicieux de téléphoner à la Municipalité ou à la police municipale au lendemain des faits, celles-ci ne pouvant agir sans rapport de police. Ainsi, il recommande aux citoyens se sentant dérangés par des activités nocturnes par trop bruyantes, d'appeler immédiatement le 117 aux fins d'une intervention rapide sur place permettant de rétablir la situation et de dresser rapport, cas échéant.

Conseil du 15 décembre 2003

Budget 2004

Le Conseil communal adopte le budget de l'année 2004 tel que présenté par la Municipalité sous réserve de deux modifications et amendé selon propositions de la Commission des Finances.



M. et M^{me} Kehrli-Perret

Photo: C. Froid

Election du Bureau du Conseil communal pour 2003

Cette séance voit l'élection des membres du bureau du Conseil qui siègera, dans sa version 2004, dans la composition suivante :

- **Président**
M. Gérard MOJON
- **1^{er} Vice-président**
M. Jacques MARCHAND
- **2^e Vice-président**
M. Daniel BESSON
- **Scrutateurs**
M. Jean-Claude AMIGUET
M. Jean-Luc LAEDERMANN
- **Scrutateurs-suppléants**
M^{me} Marie-José MAGNIN
M. Philippe DORTHE

Elections complémentaires au sein des Commissions permanentes

Aux fins d'assurer le renouvellement de celles-ci et repourvoir les postes vacants, le Conseil Communal élit :

- M^{me} Geneviève HOCHSTRASSER et M. Philippe VAUCHER, membres de la Commission de gestion.
- M. Eric KNUS, membre de la Commission des finances.
- M. Stéphane PIGUET, membre de la Commissions des naturalisations.

Demande d'acquisition de la bourgeoisie du Mont

Après avoir pris connaissance de la demande de la Municipalité consécutive à la démarche des époux CHAPPUIS, le Conseil unanime décide d'accorder la bourgeoisie de la Commune du Mont à M^{me} et M. Rose-Marie et Philippe CHAPPUIS, originaires de Puidoux et Les Thioleyres.

La secrétaire
Nicole Pétermann

Nos Jubilaires

Noces d'Or

Fin novembre de l'année dernière, M. Jean-Pierre Sueur, municipal, accompagné du secrétaire soussigné, se rendait au domicile de M^{me} et M. Marthe et Hermann KEHRLI-PERRET, à la route des Martines, pour leur présenter les félicitations et les vœux des Autorités à l'occasion de leur **50^e anniversaire de mariage**, mariage célébré au Locle, le **26 septembre 1953**.

Venant de Lausanne, c'est à Noël 1964 que le couple élit domicile au Mont. Mécanicien de profession, chargé de réaliser des montages à l'extérieur, Hermann Kehrli qui a eu l'occasion d'effectuer de nombreux déplacements en Europe, se plaît à évoquer ses voyages. A la retraite depuis une dizaine d'années, M. Hermann Kehrli ne demeure pas inactif : entretien du jardin, fleurs et légumes, courses en montagne, champignons, mots croisés, etc. Pour sa part, M^{me} Marthe Kehrli, qui a travaillé dans l'horlogerie, assume tout ce qui concerne la cuisine (biscuits, confitures, etc.). Nous tenons à les remercier de leur accueil et de ce moment fort sympathique passé en leur compagnie, en présence de leur fille Martine, également domiciliée au Mont, et leur réitérons nos félicitations et nos vœux les meilleurs pour encore de belles années d'une paisible retraite, au Mont, entourés de leurs 3 enfants et de 4 petits-enfants.

Mardi 11 novembre, il appartenait à M. Daniel Grosclaude, Syndic, accompagné du secrétaire municipal, de présenter les félicitations et les vœux des Autorités à M^{me} et M. Jacqueline et Igino CAIANI-BLANC, à l'occasion de leur **50^e anniversaire de mariage**.



M. et M^{me} Caiani

Venant de Lausanne, M^{me} et M. Igino Caiani s'installent au Mont dès 1956, à la route des Martines, à la route de Lausanne, puis au chemin des Pâquis. Il a pas lieu d'évoquer longuement la carrière professionnelle de M. I. Caiani dont l'entreprise de construction et de travaux publics, créée en 1957, demeure très présente sur territoire communal du Mont et bien au-delà de nos limites communales. Dite entreprise, qui occupe en moyenne 35 à 40 ouvriers, a connu des périodes où elle procurait une activité à près de 90 contremaîtres, maçons, manœuvres, etc.

M. Igino Caiani, qui participe encore à l'activité de son entreprise, confiée à ses deux fils, pratique volontiers le ski et le golf. Nous remercions M^{me} et M. Jacqueline et Igino Caiani de leur accueil, des instants passés en leur compagnie et de leurs visites, parents et amis, en leur souhaitant encore de nombreuses années de vie paisible en notre localité, entourés de leurs deux fils, de leur fille et de 3 petits-enfants. Ce début d'année, nous ne pouvons que leur réitérer nos vœux les meilleurs de santé et de satisfactions diverses pour 2004.

C. Frioud
Secrétaire mcpl

Le conseil du vétérinaire

Les lapins

Les lapins sont des animaux qui aiment la compagnie. Dans la nature, ils cherchent leur nourriture ensemble, s'avertissent réciproquement de l'approche de prédateurs, se blottissent les uns contre les autres dans leur terrier et se disputent aussi à l'occasion.

Malheureusement, un propriétaire de lapin d'agrément n'en détient la plupart du temps qu'un seul.

Pourtant, il faut savoir que deux lapins forment déjà un groupe. Bien sûr, il faut prévoir un espace suffisant, avec des endroits surélevés et des caches, car il est utile qu'un lapin dominé puisse se mettre hors de vue en cas d'agression.

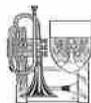
Un aménagement varié, une litière avec de la paille et des copeaux de bois et du foin à disposition offrent aussi aux lapins de la distraction, ce qui est très important pour leur bien-être et diminue les risques de bagarre.

Si l'on possède déjà un lapin adulte, il est préférable de prendre un deuxième animal âgé de moins de trois mois. Il aura plus de chances de se faire accepter.

En cas d'acquisition d'un couple, il vaut mieux faire castrer le mâle dès quatre à cinq mois, si l'on ne désire pas entreprendre d'élevage. L'animal castré sera aussi moins agressif.

Dr L. Walter

De nos sociétés



Union Instrumentale

Soirées annuelles

C'est avec grand plaisir que les membres de l'Union Instrumentale vous accueilleront, à la Grande salle, pour ses deux traditionnelles soirées annuelles, agendées aux **vendredi 6 et samedi 7 février 2004** (portes à 19h45, rideau à 20h30).

Placée sous l'experte direction de M. Pascal Braillard, l'Union Instrumentale vous présentera un programme varié, propre à vous divertir pour quelques agréables instants.

Par avance, nous vous remercions de votre présence et de votre fidélité et vous disons A bientôt !

Ecole de musique

C'est l'occasion de rappeler que tout un chacun, qui pratique déjà ou qui souhaite apprendre à jouer d'un instrument de cuivre (trompette, cor, alto, baryton, trombone, etc.), peut rejoindre les rangs de la Société ou s'inscrire à notre Ecole de musique.

Les répétitions ont lieu le mercredi, de 20h00 à 22h00, au Foyer de la grande salle, Place du Petit-Mont. L'Union Instrumentale anime les diverses manifestations qui ponctuent la vie locale et fait partie du Giron des Musiques de la Côte-Est dont la prochaine fête se déroulera à Bussigny, le dimanche 6 juin 2004.

Pour tout renseignement complémentaire :

- M. Pierre-Alain WITZIG, Président, rue du Village 7, 1055 Froideville, Tél. 021 881 59 56, 079 317 44 70.

Le Comité



Echo des Bois

Soirées annuelles

Pour ses soirées annuelles des **19 et 20 mars 2004**, l'Echo des Bois vous invite, sous la plume alerte et comique de Nadine Gaillard, à nous accompagner à une petite excursion... aux Grisons. Nous vous attendons nombreux à la grande salle du Petit-Mont.

Sortie annuelle

Après un été merveilleusement beau et chaud, c'est par un temps couvert et même par une petite pluie que le 6 septembre, nous sommes partis en course dans le Val d'Aoste; le Valais nous permet d'augurer l'éclaircie qui redonne le moral. La pause-café au Bivouac Napoléon à Bourg-St-Pierre, finit de réveiller ceux qui avaient quelque peine à faire surface !

Par le tunnel du Gd-St-Bernard, nous franchissons bientôt la frontière pour trouver, avec quelle satisfaction, un soleil radieux. C'est une Vallée d'Aoste accueillante que nous ressentons pour la visite de Saint-Rhémi-en-Bosse, vieux petit bourg aux maisons en pierre et aux façades magnifiquement fleuries qui forcent l'admiration de chacun. La descente dans la vallée se poursuit jusqu'à Etroubles où nous débarquons avec nos bagages, puisque c'est à l'Hôtel Serena que nous passons la nuit. Après un sympathique apéritif offert sur la terrasse par un patron aux petits soins, les appétits sont un peu émoussés pour une suite à l'italienne, beaucoup trop copieuse !

Le château de Fénis était au programme de l'après-midi, mais le temps superbe et chaud a incité tellement de monde à cette visite que la longue attente a usé la patience de chacun. Décision fut prise alors d'abandonner le



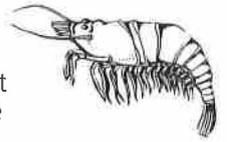
Le château de Fénis



Jeunesse du Mont

Gambas à gogo

Le 3 avril 2004
 Grande salle du Mont
 Fr. 35.- par personne
 De 5 à 12 ans :
 Fr. 1.- par année
Inscription au 079 691 90 77
 Délai d'inscription : 15 mars 2004



Ordre de la Poêle

Vous aimez faire la cuisine et bien manger ?

Alors venez rejoindre notre club « L'Ordre de la Poêle » qui a pour but de développer chez ses membres les connaissances et le goût de la bonne cuisine.

Pour tous renseignements adressez-vous à notre président :

* Lucien Bonzon
 Chemin des Ormeaux 38
 1066 Epalinges
 Tél. 079 623 61 65

Volley-ball Club

Qui eût pensé ?

Vous avez sûrement déjà entendu parler du club de volley-ball du Mont, mais peut-être ne savez-vous pas qu'il existe une équipe de 4^e ligue ? Normal, parce que, jusque là, elle ne s'était jamais vraiment fait remarquer. L'an passé, par exemple, elle peinait à prendre quelques sets aux autres équipes et avait fini en dernière position du classement.

Cette saison, il y a du changement. En effet, elle aligne les victoires, à la grande surprise des équipes adverses, étonnées d'une telle rage de vaincre. Ces adversaires, parties pour un match facile, se retrouvent face à des visages qui ne leur rappellent rien et doivent lutter contre une équipe qui se bat terriblement bien.

Vous vous demandez certainement comment ce changement radical a été possible. En voici la recette :

« En premier lieu, faites monter quelques bonnes juniors en 4^e ligue.

Puis renforcez-la avec deux filles de deuxième ligue et une pincée de volleyeuses motivées.

Ajoutez-y un nouvel entraîneur dynamique et connaissant bien son sujet.

projet et de nous rendre à Aoste. La visite de la cité se passa au mieux, malgré un monde fou ! Retour au bercail pour le repas du soir et beaucoup de chansons. Ambiance chaleureuse.

Dimanche, après le petit déjeuner, le car nous conduit à Saint-Rhémi où, par quelques chœurs, nous participons à la Messe du Chanoine Darbeley, valaisan et heureux de nous accueillir pour parler français. Après la partie religieuse, le caveau de la paroisse s'est ouvert. Et je pense que, comme moi, chacun garde un souvenir inoubliable de cette si chaleureuse réception.

Nous continuons notre voyage sur la route du Col du Gd-St-Bernard où les virages suscitent quelques émotions ! Pour les calmer, un petit arrêt s'impose ; l'on va trouver salamis, fromages, miel et de quoi étancher sa soif. Nous chantons en remerciements et nous dirigeons vers le Musée et le Chenil pour clore cette belle et heureuse sortie que nous devons à notre ami Gianni et son épouse, que je remercie chaleureusement ici, au nom de tous.

L'organisation parfaite de ces deux jours nous font oublier le retour au Mont sous une pluie battante !

Au nom de l'Echo des Bois
 M. Vaucher



Football-Club Le Mont

Le FC LE MONT vous convie à son **repas de soutien** qui aura lieu le **vendredi 2 avril 2004** dès 19h30 à la Grande Salle

*** Menu ***

Saladine de rouget
 au vinaigre balsamique

Cassolette d'asperges et morilles

Longe de veau au citron

Assortiment de fromages

Buffet de desserts

Prix du menu :

Fr. 130.- par personne
 Fr. 200.- par couple
 y compris une bouteille de vin
 pour 2 personnes et un café.

Inscription au Repas de soutien du FC Le Mont du vendredi 2 avril 2004 dès 19h30

Table à : 2 pers. 4 pers. 6 pers. 8 pers. 10 pers.

Nom :

Prénom :

Tél. :

Date :

Signature :

Coupon à renvoyer d'ici au **25 mars 2004** à :
Josiane Parietti, rte du Jorat 7a, 1052 Le Mont, jfparietti@bluewin.ch

Laissez reposer quelques temps que le tout prenne bien.

Ensuite, malaxe énergiquement le tout deux fois par semaine (mardi et jeudi) pendant deux heures.

C'est tout ! »

Vous obtiendrez rapidement un succulent résultat. En effet pour l'instant, un seul soir cette recette n'a pas fonctionné comme prévu. L'équipe réussit aussi bien en championnat (2^e à mi-championnat), qu'en coupe vaudoise où elle s'est qualifiée pour les 1/4 de finale en battant une équipe de 3^e ligue.

Nous rêvons déjà de monter en 3^e ligue, même si, à ce niveau, les matches seront plus difficiles.

Nous espérons vous avoir convaincu de la qualité de la recette et de venir nous encourager lors du deuxième tour.

Prochains matches à domicile (salle de gymnastique du Mottier) à 20h45 :

- Jeudi 12 février: Mont II - Ecublens III
- Jeudi 4 mars: Mont II - La Côte II
- Jeudi 18 mars: Mont II - Pailly

Mi-nuit du volley

A vous tous et toutes, amateurs, licenciés, nous vous proposons de venir participer à la :

**Mi-nuit du volley
le samedi 27 mars 2004**
de 14h00 à minuit
à la salle de gymnastique
du Mottier au Mont.

Une buvette sera à votre disposition non-stop avec notamment : sandwiches, croque-monsieur et pour les gastronomes, une paella.

Toutes les équipes joueront jusqu'à minuit et repartiront avec un prix surprise.

Une finance de Fr. 40.- sera encaissée sur place.

Au vu du succès grandissant de cette manifestation, nous nous voyons obligés de limiter à 24 le nombre d'équipes. Les premiers inscrits auront donc la priorité.

Nous nous réjouissons d'échanger quelques ballons avec vous.

Pour la société:
J.-L. Rochat

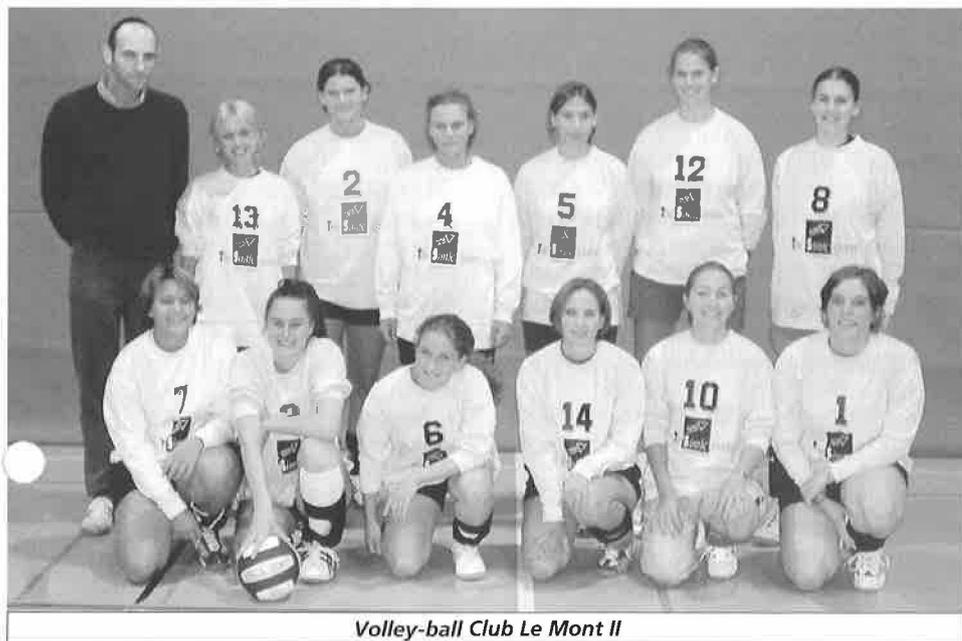
Stéphane Allaz
Président



Société de Développement

Programme 2004

- **Dimanche 1^{er} février** à 17 heures, concert à l'église
- **Mercredi 11 février**, assemblée générale et accueil des nouveaux habitants
- **Dimanche 15 février** à 17 heures, concert à l'église
- **Dimanche 7 mars** à 17 heures, concert à l'église
- **Samedi 8 mai**, Fête de mai au Petit-Mont
- **Dimanche 1^{er} août**, Fête Nationale au Châtaignier
- **Lundi 2 août**, Torrée au Châtaignier
- **Dimanche 3 octobre**, Rando-Mont
- **Samedi 4 décembre**, Fête de la St-Nicolas.



Volley-ball Club Le Mont II

Photo: archives de la société

Paysannes vaudoises

En préambule, rappelons le petit historique du groupe des paysannes du Mont. En 1946, trois paysannes éparpillées aux quatre coins de la commune se retrouvent par amitié et s'échangent quelques idées professionnelles et culinaires. Petit à petit, le cercle s'agrandit pour former un groupe qui adhère à l'Association des Paysannes Vaudoises (APV). Ce groupe actif, dont l'emblème est l'abeille, organise des cours de cuisine, de peinture, de bricolage et de formation. Au début, le groupe était constitué essentiellement de paysannes, par la suite avec l'évolution de la population, des citadines les ont rejointes.

A l'assemblée générale du printemps 2000, notre comité nous suggère de mettre sur pied une exposition en automne 2003. Aussitôt, quelques responsables trient les meilleures propositions et très vite les membres se mettent au travail. Ciseaux, marteaux, pinces, aiguilles et colle voltigent entre les mains pour créer : plateaux, tableaux, cartes de vœux et porcelaines peintes. Des doigts de fée transforment les fils et des tissus de différentes couleurs en broderie, tapisseries, dentelles, coussins et habits. Les pelotes de laine se modifient en chaussettes, chaussons, bonnets, poupées et layette. Les confitures aux multiples parfums sont prêtes. Les fours chauffent pour cuire les

Bulletin d'inscription à la « Mi-nuit du volley »

Nom de l'équipe:

Société ou club:

Responsable d'équipe:

Adresse:

Téléphone:

Date et signature:

Une seule équipe. Le cas échéant, merci de faire une copie.

Merci de bien vouloir retourner ce bulletin d'ici au **5 mars 2004** à:
Jean-Luc Rochat, ch. des Corjons, 1052 Le Mont ou jl.rochat@urbanet.ch

gâteaux aux pommes et à la crème ainsi que les pâtisseries et n'oublions pas les merveilles.

Quel bourdonnement dans la salle pour installer tous ces travaux, mais avec un ensemble bien ordonné, tout se met en place et pour terminer les fleuristes avec leurs arrangements harmonieux mettent une dernière note de couleur. Les maraîchères installent leurs plateaux de fruits et légumes sur les chevalets. Tout est prêt pour l'ouverture du samedi 4 octobre 2003.

Ce fut un immense travail, mais quelle satisfaction pour chacune. Nous espérons avoir réjouis les yeux de nos visiteurs et titillé leurs papilles gustatives. Quant au concours de la nappe brodée, il fallait dire 82 rosettes.

Si vous avez raté la visite de notre exposition, ce n'est pas grave, vous nous retrouverez au marché de mai; au printemps les abeilles sont toujours présentes quand les fleurs sont là.

Alors à bientôt.

Pour le comité
Rosette Chappuis



Tennis-Club Le Châtaignier

Soirées de fin d'année

La fin d'année 2003 a été riche en manifestations mises sur pied par les dames de la commission des loisirs. La traditionnelle soirée de clôture s'est déroulée le jeudi 13 novembre. Bicentenaire oblige, le canton de Vaud a été mis à l'honneur. Plus de 60 personnes ont ainsi pu déguster plusieurs spécialités vaudoises concoctées par notre tenancier Gilles Bolot. Un excellent orchestre de jazz d'Epalinges s'est chargé de la partie animation.



Une partie de l'exposition organisée par les Paysannes Vaudoises

Photo: Paysannes Vaudoises

La désormais bisannuelle soirée des Châtaignes a accueilli près de 40 dames du club le mercredi 3 décembre. Une nouvelle fois, Mireille et ses consœurs se sont mises en quatre pour décorer le club-house et nous proposer une soirée à thème. Avant l'arrivée de l'hiver, les dames ont pu une dernière fois profiter du soleil et de la chaleur, puisque le club-house s'est transformé en décor tropical et que le repas antillais avec punch, acras et autres spécialités a ravi les yeux et les papilles gustatives.

Finalement le Noël des juniors a eu lieu le mercredi 17 décembre. Enfants, parents, famille et amis ont partagé gâteaux, cakes, pizzas et boissons diverses avec le Père Noël.

Un grand merci à la commission des loisirs qui, tout au long de l'année, prépare et anime avec enthousiasme la vie du club.

Compétition

Une nouvelle fois, nos juniors se sont illustrés lors du dernier championnat

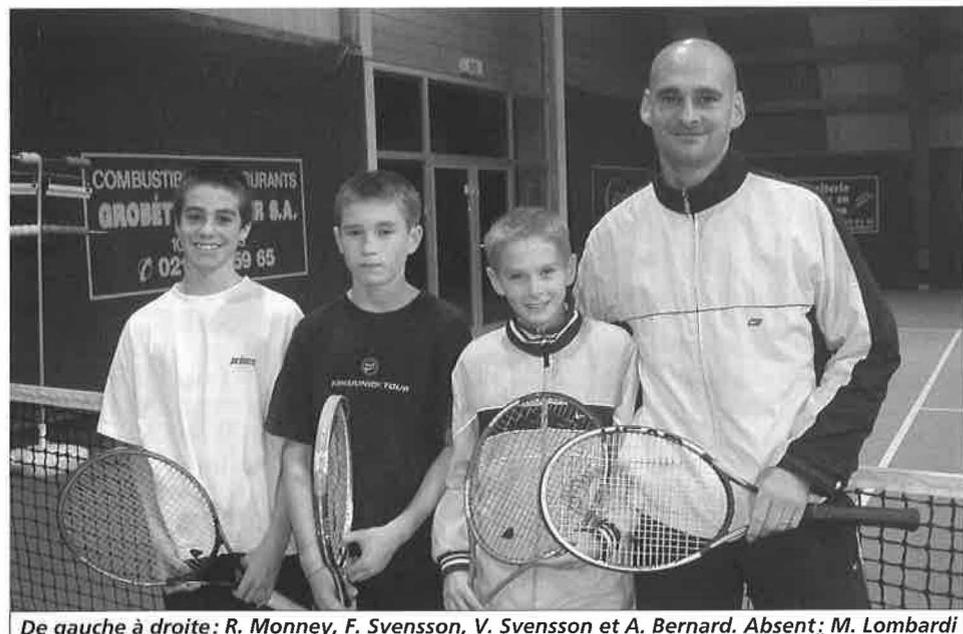
romand. Les résultats d'ensemble sont très encourageants et quatre d'entre eux se sont ainsi qualifiés pour le championnat suisse d'hiver 2004 qui déroulera prochainement à Lucerne, à savoir Filip Svensson et Romain Monney en U14 ainsi que Viktor Svensson et Renato Lombardi en U12. Bonne chance à eux.

Quant à notre professeur Alexis Bernhard, il a réalisé un véritable exploit en ne s'inclinant qu'en finale du Masters Club Trophy à Bienne, compétition qui regroupait les vainqueurs des tournois de club. Plus de 36'000 compétiteurs représentant 729 clubs étaient au départ du plus grand tournoi organisé par Swiss Tennis.

Agenda

- Match aux cartes 24 janvier
- Soirée jeux et lots 18 février
- Assemblée générale 16 mars
- Début de la saison d'été 12 août

G. Monney



De gauche à droite: R. Monney, F. Svensson, V. Svensson et A. Bernard. Absent: M. Lombardi

Prochains journaux

Parutions Articles

Fin mars	5 mars
Fin mai	5 mai
Fin juillet	5 juillet
Fin septembre	5 septembre
Fin novembre	5 novembre

Merci de respecter le délai.

Rédaction

Grefre municipal
Route de Lausanne 16
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 651 91 91
Fax 021 651 91 92
Mail greffe@lemontsurlausanne.ch

Photo: G. Monney